

ILES PHILIPPINES.

(Correspondance particulière de l'Univers.)

Manille, le 15 octobre 1843.

Peut-être, Monsieur, recevrez-vous avec plaisir quelques détails sur la situation de ces îles, derniers vestiges de la puissance coloniale de l'Espagne et sur la conduite que l'on y tient au nom de la France.

Cette grande colonie doit à l'action graduelle du clergé d'être cultivée par ses indigènes jouissant de la liberté civile. L'Espagne, embarrassée de ses vastes possessions ne voyait dans ces îles qu'un point de relâche utile pour le ravitaillement des galions allant du Pérou en Europe. Une organisation assez faible se contentait d'occuper les fortifications qui défendaient le mouillage habituel de ces navires; tandis que les missionnaires sortaient de la ville, leur asile et leur centre, pour se répandre parmi les peuplades voisines. C'est par leur action que les habitants des îles le plus au nord, *Leacon* et *Mindoro*, hommes doux et paisibles, ont été amenés à embrasser la foi catholique et se ranger sous la domination de l'Espagne. Quatre mille Européens, tout compris, gouvernent près de quatre millions d'Indiens. Ce nombre restreint d'Européens, que l'immensité des terres soumises autrefois à la couronne d'Espagne ne permettait pas d'augmenter, continué à rester la même, par suite de la répugnance de la cour de *Madrid* pour les innovations de tout genre, mais surtout pour celles relatives au régime adopté pour ses colonies. A cette répugnance vient encore se joindre la crainte qu'un trop grand nombre d'Européens établis dans le pays ne cherchât à constituer des gouvernements indépendants, comme dans l'Amérique du sud. Cet ordre de choses n'a pu exister à l'origine qu'en laissant au clergé la direction presque exclusive du Gouvernement et la plus grande influence sur la nomination des officiers civils et militaires. Aujourd'hui, cette importance des prêtres est diminuée, mais les faits antérieurs n'en ont pas moins procuré à ce corps une richesse et une puissance qui, par un effet ordinaire, ont amené le relâchement et la corruption dans son sein; les vertus et les grandes œuvres de toutes sortes, glorieuses origines de cette puissance, n'ont malheureusement pu lui résister.

La prospérité matérielle de la colonie, harmonie, dès l'origine, avec l'amélioration morale des indigènes, avait un accroissement digne de servir d'exemple et peut-être d'être invoquée comme l'une des plus grandes preuves de l'action civilisatrice de la religion chrétienne. Mais depuis que la première ferveur a disparu, tout a dégénéré, et cette colonie est, par le présent, bien au-dessus des colonies anglaises et hollandaises. Le désir de cacher les vices et les faiblesses des prêtres et des moines a conduit les hommes influents à s'efforcer d'arrêter la diffusion des lumières. On a craint encore les progrès de l'industrie et de l'agriculture. On savait combien ses richesses contribuent à former des individus éclairés on n'ignorait point qu'au défaut des Européens, qu'éloignaient des lois défiantes, il se constituerait, parmi les métis, une classe d'hommes redoutables pour un pouvoir devenu faible depuis qu'il est hypocrite. Ce n'est pas tout, le Gouvernement, en rendant obligatoires certaines pratiques extérieures, a malheureusement conduit beaucoup d'Indiens à faire consister dans ces cérémonies toute la religion. On a demandé aux employés venus d'Europe, des démonstrations avilissantes quand elles ne sont point l'effet d'une conviction profonde, et on a laissé s'introduire l'immoralité la plus profonde dans toutes les branches de l'administration; la justice est vénale, les emplois achetés presque publiquement des faits affligeants et scandaleux se révèlent tous les jours; la duplicité et la ruse ont remplacé la force et la vigueur avec lesquelles doit se conduire un gouvernement moral et populaire; nous ne lui demandons plus d'être catholique.

C'est ainsi qu'on nuit à la prospérité publique, en faisant descendre la religion de la haute mission civilisatrice, son partage naturel, pour l'employer comme moyen de police et en faire un des ressorts du Gouvernement. Ce serait bien mal entendre les intérêts de notre sainte Eglise, de vouloir défendre des abus dont les hommes pieux et éclairés sont les premiers à gémir.

La politique faible de cette colonie s'est surtout manifestée dans ses relations avec les îles plus au sud, appelée *Bisayas*. Ces îles, habitées par une race difficile à soumettre et à convertir, auraient exigé pour les conquérir des dépenses et des armements considérables. Rien ne nécessitait ces accroissements de territoire, celui que possède l'Espagne, étant plus que suffisant pour les besoins de sa population, de son industrie et de son commerce. Mais on tenait avant tout à empêcher les nations européennes de venir établir des colonies rivales dans nos îles aussi fertiles qu'étendues. On a formé alors quelques établissements peu importants dans la plupart de ces îles, on a choisi les endroits les plus favorisés sous le rapport nautique, et on a été assez heureux pour voir les Etats européens accepter ce droit public, qui, moyennant la possession de quelques lieues carrées, accorde à la puissance qui les occupe la possession légale d'îles grandes comme des royaumes. *Mindonao* est une preuve de ce que j'avance: cette île a trois cents lieues de tour, contient douze cents mille âmes; l'Espagne y occupe deux forts en quelques lieues carrées et cependant elle regarderait un établissement sur un point quelconque de cette île comme une entreprise hostile contre son pavillon. Les indigènes reconnaissent la souveraineté plutôt nominale que réelle d'un sultan avec lequel les Espagnols sont liés par des traités qui ne sont point respectés, car les sujets espagnols ne peuvent, sans courir le danger d'être pris ou tués, s'écarter, à plus de trois ou quatre lieues des forts occupés.

En allant toujours vers le sud, les observations sont encore plus singulières. L'archipel de *Solou* est regardé généralement comme indépendant, quoique les Espagnols affectent sur les îles qui le composent des prétentions de souveraineté, prétentions honteuses, car les *Malais* de cet archipel, pirates dès l'enfance, viennent tous les ans enlever sur les côtes des Philippines des sujets espagnols, les réduisent en esclavage et vont les vendre dans la capitale de ces îles, à *Solou*. Des expéditions tentées de loin en loin, servent à conserver les droits prétendus de l'Espagne, en amenant des traités où sont inscrites des clauses ambiguës auxquelles les *Malais* portent peu d'attention, et qui permettent de s'appuyer, vis-à-vis des Européens, sur l'acceptation d'une protection que les *Solouans* n'ont jamais comprise. Des articles secrets règlent la manière dont s'opère le rachat qui n'a lieu que quand les individus enlevés appartiennent à la partie espagnole de la société, au clergé, ou au moins à quelques métiers qu'il importe de ménager. On a le plus grand soin de cacher aux Indiens la réalité des faits; on craint le mépris qui en résulterait pour un gouvernement qui pût-il agir d'une manière efficace, ne le voudrait pas, car il redouterait par dessus tout l'influence qu'acquerraient des troupes européennes ou indigènes, dans une guerre longue et difficile.

Ainsi, quand les navires français de la station de Chine sont venus séjourner dans ces îles, les bruits qui avaient couru et qui prétaient au gouvernement français le projet de chercher un lieu favorable pour établir une colonie, avaient alarmé l'Espagne et l'avaient vivement indisposée. Les agents de cette puissance, non-seulement ont cherché à nous susciter des obstacles en influençant les indigènes, mais encore sont venus protester contre toute entreprise de nature à amener un établissement permanent. Le premier navire qui se présenta ayant eu des hommes tués et d'autres enlevés de la manière la plus atroce et la plus perfide, ces mêmes agents ont favorisé le rachat des prisonniers en servant d'intermédiaires officieux; mais on nous faisant la liberté de punir par les armes la tribu qui nous avait insultés, ils ont renouvelé leurs protestations contre toute prise de possession. L'amiral dans son séjour à *Solou*, ayant été assez heureux pour recueillir à bord vingt esclaves échappés à la servitude, les a envoyés au gouverneur-général, qui les a reçus avec la plus grande froideur, pour ne pas dire autre chose. Enfin, les relations les plus froides ont remplacé l'accueil bienveillant qu'avaient toujours reçu les navires français à Manille, même quand les gouvernements étaient moins rapprochés qu'aujourd'hui, et tandis qu'on tenait compte en Europe des explorations qui avaient eu lieu et des protestations qui avaient été émises, et qu'on attendait une décision sur des projets qu'il serait prématuré d'annoncer, et à plus forte raison de juger, l'Espagne a placé un fort éphémère dans un port magnifique, situé dans l'île de *Basilan*, île qui paraissait nous convenir, dans le seul but de nous empêcher de poursuivre un projet d'occupation, si nous l'avions eu.

Le Gouvernement a-t-il eu le tort d'ordonner des démonstrations avant d'avoir eu un projet bien arrêté? L'opposition de l'Espagne est-elle venue le surprendre? Les autorités françaises en Chine ont-elles suivi leurs instructions? Il ne m'appartient point de décider ces questions. Je puis seulement dire que pour le moment, dans ces pays, notre conduite paraît fort étrange; que, depuis bientôt un an, nos vaisseaux stationnent, au grand mécontentement du gouvernement des Philippines, autour d'une petite île, sans qu'à l'intérieur nous paraissions savoir ce que nous faisons ou ce que nous voulons. C'est un sujet d'amères réflexions pour les quelques Français qui se trouvent dans ces parages.

Univers.

CORRESPONDANCE

M. M. LES EDITEURS,

Permettez que ces quelques lignes trouvent place dans un journal entièrement consacré à soutenir toutes les œuvres qui honorent la religion. Les RR. PP. Oblats ont, pendant quinze jours qu'ils ont demeuré dans la paroisse, donné un nouvel élan à toutes les grandes œuvres que leur zèle avait formées à St. Jacques de l'Achigan, lors de la grande mission de 1843. Ils ont pu juger par eux-mêmes, combien les heureux fruits que leur première apparition avait produits au milieu de nous, ont été persévérants. Nous nous plaignons à en constater ici le résultat.

Avant la mission, la Propagation de la Foi ne comptait que douze dizaines; à cette époque, elle fut accrue de soixante dizaines, et pendant la dernière retraite, quarante cinq personnes se sont encore fait inscrire. La paroisse de St. Jacques est donc de toutes les paroisses du diocèse, celle qui compte, après la ville de Montréal, le plus d'associés.

La Congrégation des filles comptait à la mission, six cents personnes; les soins de M. Barette Chapelain et les derniers exercices ont élevé ce nombre à sept cent dix.

La Congrégation des femmes s'élevait alors à trois cent soixante et dix; depuis cette époque trois cent dix nouvelles ont été reçues.

La Congrégation des jeunes gens, sous le patronage de St. Joseph, compte trois cents membres.

Le conseil de la tempérance s'est réuni sous la présidence des Révérends Pères, et a rendu un hommage unanime au zèle dont est animé la grande majorité des tempérants. Nous avons eu à gémir, il est vrai, de la défection d'un certain nombre de membres; mais ne paraît-il pas prodigieux que sur un corps de troupes de trois mille, il n'y eut pas eu quelques lâches? Du